Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1922)
Heft: 2-4

Artikel: Estampe 1922
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-624912

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

de la S. P. S. A. S. participent au Turnus en nombre suffisant. La S. P. S. A. S. remet au comité du Kunstverein les propositions pour le jury, le comité du Kunstverein est obligé d'en nommer au moins la majorité du jury. La phrase du contrat antérieur «Cette liste des propositions ne lie pas le comité du Kunstverein» tombe donc.

Le comité du Kunstverein invite, d'accord avec le jury, un nombre d'artistes dont les œuvres constitueront au plus le quart de l'ensemble de l'exposition. — Ces artistes invités de la sorte ne pourront plus recevoir d'invitation de la part du comité du Kunstverein pendant au moins les deux Turnus suivants. On garantit aux artistes invités l'acceptation sans autre d'un certain nombre des œuvres envoyées.

Le nombre principal des œuvres envoyées au Turnus (participation générale) sera choisi par le jury.

Nous espérons avoir trouvé ainsi un accord avec le Kunstverein que nos collègues pourront accepter.

Recevez mes meilleures salutations *S. Righini.*

Estampe 1922.

Nos membres passifs entendront avec plaisir que c'est M. *Ernest Kreidolf* qui se chargera de l'Estampe 1922.

COMMUNICATIONS DES SECTIONS

La section de **Genève,** au cours de son assemblée générale du 27 janvier, a réélu comme suit son comité pour 1922: Président: James Vibert; 1er vice-président: G. Maunoir; 2ième vice-président: L. Salzmann. Secrétaire: W. Métein; vice-secrétaire: E. Dumont. Trésorier: F. Schmied; vice-trésorier: L. Jaggi. Membres supplémentaires: A. Camoletti, A. Perrier, S. Pahnke, P. Néri, A. Guyonnet, E. Hornung, H. de Saussure, R. Guinand, Ph. Hainard, A. Mairet, G. Guibentif, G. Courvoisier, F. Bocquet, A. Silvestre.

---

† Eugène Gillard.

Peintre et pédagogue, membre actif de la section de Genève, Eugène Gillard était une personnalité et chacun avait plaisir à le rencontrer. Son